



Assemblée générale

Distr. générale
20 mai 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 144 a) de l'ordre du jour

Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage

Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Le paragraphe 20 **doit se lire** comme suit :

20. Au vu de l'accroissement de la population, de la multiplication des projets de construction dans les zones de séparation et de limitation, de l'extension des zones agricoles et de pâturage et d'une intensification générale de l'activité civile, il est proposé de créer au sein de la mission un service des affaires civiles chargé de communiquer avec les autorités civiles et de faire connaître et d'expliquer le mandat et les activités de la FNUOD à la population locale dans la zone de séparation, par l'intermédiaire des autorités syriennes compétentes. Les activités de gestion des affaires civiles et de communication menées par la FNUOD dans la zone de séparation seront étroitement coordonnées avec les autorités civiles et les services de sécurité syriens concernés.

